

COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale du Foyer Socio-éducatif du 05/10/2020

Sont présentes Mme SANTOS, Mme MARTIN, Mme FOURRAGE, Mme QUEGUINER, Mme FOUQUEMBERG, Mme DE KOKER et Mme COUDERC.

Mme MARTIN ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

Bilan financier 2019/2020

Voir document « Compte rendu financier annuel du FSE août 2019 - juillet 2020 ».

* Bilan sur les dépenses générales engagées (fournitures scolaires et photographies de classe) ou annulées (les voyages scolaires et les sorties annulés en raison de la crise sanitaire).

* Bilan sur le solde créditeur effectif au mois de juillet 2020 sur le compte courant du Foyer Socio-éducatif donné et explicité par Mme SANTOS, suite à la déduction des diverses dépenses engagées.

Projets à venir pour l'année scolaire 2020/2021

* Demande de participation financière du Foyer Socio-éducatif aux projets, sorties et voyages scolaires prévus pour l'année scolaire 2020/2021 formulée par :

- Mme FOUQUEMBERG pour l'achat de matériel dans le cadre du club loisirs créatifs : 150 €.
- Mme QUEGUINER pour le financement de trois spectacles dans le cadre du projet classes PACT (classe de 6e, classe de 4e et atelier danse) : 375 € demandés.
- Mme COUDERC pour le financement d'un atelier scientifique dans le cadre d'un PEAC sciences/français autour des parfums visant deux classes de 6e + spectacle scientifique « les savants fous » (avec intervenant) : 40 € (atelier scientifique) + 800 € (spectacle).
- Mme DEBATHY pour le financement d'un mur végétal dans le cadre du club écolo : 300 €.
- Mme DE BARGAS pour l'achat d'appareils photographiques et de pieds dans le cadre du cours d'arts plastiques et de projets culturels et artistiques au sein du collège.
- Mme FOURRAGE pour une sortie au cinéma Utopia de Saint-Ouen l'Aumône visant deux classes de sixième (soit 45 élèves) dans le cadre d'un PEAC (film « la Belle et la Bête » de Jean Cocteau) : 3 € par élève, soit un total de 135 €.
- Mme MARTIN pour le financement de trois spectacles à l'Imprévu de Saint-Ouen l'Aumône dans le cadre de la chorale : 225 €.
- Mme MARTIN pour le financement d'une sortie culturelle et artistique à la Cité de la musique Philharmonie de Paris pour assister à un atelier slam visant des élèves de 3e et de 4e : 150 €.

Élections au poste d'adjoint et révision des statuts et des tâches à distribuer. Une assemblée générale extraordinaire est à prévoir.

La séance est levée à 18h30.

Mme FOURRAGE, secrétaire du FSE.